

MARLY, le 12 mars 2026

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
 D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 11 MARS 2026

**Sous la Présidence de
 Thierry HORY**

Président du C.C.A.S.
 Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. HORY, LEFEBVRE
Nombre de membres présents	: 06		Mmes FRANCFORT, HETHENER,
Nombre de suffrages exprimés	: 09		JACOB-VARLET Mme MOREAU
Nombre de membres absents	: 05	<u>Absents excusés</u>	Mme NOEL (délégation à Mme MOREAU)
Absent ayant donné procuration	: 03		Mme HANSE (délégation à Mme HETHENER)
			Mme KUNTZ (délégation à Mme JACOB-VARLET)
			Mme FONTAN
			M. MOREL

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 26 février 2026

VI- Vote du Compte Financier Unique (C.F.U.) de l'année 2025

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire totale	418 919 ,40	1 145 159,97	1 564 079,37
	Titre de recettes émis	215 226,07	1 275 841,78	1 491 067,85
	Restes à réaliser			
DEPENSES	Autorisation budgétaire totale	324 419,66	1 372 301,18	1 696 720,84
	Mandats émis	239 273,49	1 042 441,38	1 281 714,87
	Restes à réaliser			
RESULTAT DE L'EXERCICE	<u>Solde d'exécution 2025</u>			
	Excédent		233 400,40	209 352,98
	Déficit	- 24 047,42		
	<u>Solde des Restes à réaliser 2025</u>			
	Excédent			
RESULTAT REPORTE	Déficit			
RESULTAT	Excédent		227 141,21	80 531,64
	Déficit	- 146 609,57		
RESULTAT	<u>Résultat de clôture hors restes à réaliser</u>			
	Excédent		460 541,61	289 884,62
	Déficit	- 170 656,99		
CUMULE	<u>Résultat de clôture corrigé des restes à réaliser d'investissement</u>			
	Excédent		460 541,61	289 884,62
	Déficit	- 170 656,99		

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment l'article L.1612-12 ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 du C.C.A.S. de Marly

Considérant les dispositions de l'article L. 1612-31 du CGCT qui prévoient que « le Président présente annuellement le compte financier unique à l'assemblée délibérante, qui en débat sous la présidence de l'un de ses membres. Dans ce cas, le Président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre CFU et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, le Président a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de Mme Odile JACOB-VARLET, Vice-Présidente du C.C.A.S.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité :

- **d'APPROUVER** le compte financier unique de l'année 2025 dont la balance générale est exposée dans le tableau ci-dessus,
- **d'ARRETER** les résultats définitifs tels que ci-dessus.

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication 12 mars 2026
Pour extrait conforme, Marly, le 12 mars 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs



Pour le Président du C.C.A.S.
La Vice-Présidente

Odile JACOB – VARLET
Maire – Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales